

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice
En voie de compléter la phase 1 du plan d'affaires sur le cannabis selon le budget prévu
La phase 2 consistant en l'expansion de la capacité a été approuvée par le Conseil

Faits saillants financiers et opérationnels de l'exercice, pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à la période de treize mois terminée le 31 mars 2017¹

- Les investissements portant sur le processus d'octroi de la licence pour le site des activités liées au cannabis sont sur la bonne voie et selon le budget prévu ; d'importantes activités commerciales ont été initiées.
- Les produits se sont élevés à 26,2 millions de dollars, soit une baisse de 20,7 millions de dollars, reflétant la vente des activités de fabrication d'huile de krill le 7 août 2017, contre des revenus de 46,9 millions de dollars pour la période de treize mois terminée en 2017.
- Solide contribution de notre ingrédient spécialisé breveté MaxSimil.
- Un profit de 23,7 millions de dollars a été réalisé pour la vente des activités manufacturières de krill à Aker BioMarine.
- Un profit de 8,8 millions de dollars a été réalisé suite à la déconsolidation d'Acasti Pharma.
- Le bénéfice net a été de 20,1 millions de dollars, contre 9,6 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS² a été de 2,6 millions de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté² de 4,1 millions de dollars à l'exercice précédent, principalement en raison des investissements dans le secteur du cannabis.
- Position de trésorerie solide de 26,7 millions de dollars au 31 mars 2018.

Faits saillants financiers et opérationnels du quatrième trimestre, pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017¹

- Les produits se sont élevés à 7,0 millions de dollars, soit une hausse de 14,9 % pour le secteur des solutions d'entreprise par rapport à la période comparable de trois mois de l'exercice précédent, ce qui représente le meilleur trimestre depuis l'acquisition de Biodroga. Ce chiffre se compare aux revenus de 11,8 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017, qui comprenait les activités de fabrication d'huile de krill avant leur cession.
- La perte nette a été de 4,8 millions de dollars, contre un bénéfice net de 0,3 million de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS² a été de 1,8 million de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté² de 0,9 million de dollars à l'exercice précédent, principalement en raison des investissements dans le secteur du cannabis.
- Annonce d'une entente de codéveloppement de produits antidouleurs et anti-inflammatoires à base d'huiles de cannabinoïdes purifiés avec Tetra Biopharma.

Laval (Québec), CANADA, le 5 juin 2018 – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 mars 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Au cours du quatrième trimestre, nous avons maintenu un rythme d'activité intense dans le développement des occasions d'affaires liées au cannabis, en rencontrant des fournisseurs et des partenaires potentiels tout en continuant

¹ Excluant le secteur cardiovasculaire.

² Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

à faire avancer le processus réglementaire d'octroi de la licence. À ce jour, nous avons engagé plus de 90 % de notre plan d'immobilisations approuvé de 5 millions de dollars pour la sécurité du site, la conformité de la licence et l'extraction à base de CO₂. Nous demeurons sur la bonne voie pour terminer la première phase de notre stratégie de commercialisation du cannabis au cours de l'été 2018 selon le budget prévu. Simultanément, nous avons commencé à travailler sur la phase 2 et avons complété avec succès les essais sur les solvants en laboratoire. Par conséquent, nous sommes très heureux que le conseil d'administration ait approuvé l'investissement de 4,8 millions de dollars pour l'expansion de la capacité de la phase 2 », a déclaré Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

« Le chiffre d'affaires de notre secteur des Solutions d'entreprise au quatrième trimestre a été le meilleur de tous les temps et a progressé de 14,9 % d'une année à l'autre en utilisant les périodes comparables de trois mois. À mesure que nous avançons dans l'exercice 2019, nous poursuivons notre stratégie visant à faire de Neptune une entreprise novatrice de produits de santé et du bien-être axée sur l'extraction, la purification et la formulation d'ingrédients à base d'huiles de cannabis et de produits différenciés, afin de servir une clientèle à l'échelle mondiale. Avec un solde de trésorerie de 26,7 millions de dollars à la fin de l'exercice découlant de la vente des activités de fabrication d'huile de krill, nous avons la solidité financière pour financer nos occasions d'affaires dans le secteur du cannabis, en tenant compte de la commercialisation basée sur notre calendrier actuel », a conclu M. Hamilton.

Résultats des activités des secteurs nutraceutique et du cannabis

Comme elle l'a annoncé précédemment, Neptune a fait la transition vers une nouvelle date de fin d'exercice le 31 mars 2017. Conséquemment, les périodes comparatives comprennent les périodes de quatre et treize mois terminées le 31 mars 2017 et peuvent ne pas être directement comparables aux chiffres de l'exercice de 2018.

Résultats financiers du quatrième trimestre

- Les produits ont atteint 7,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 11,8 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte nette a été de 4,8 millions de dollars pour le trimestre, contre un bénéfice net de 0,3 million de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 1,8 million de dollars pour le présent trimestre, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 0,9 million de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.

L'augmentation de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ au quatrième trimestre est principalement attribuable à la baisse des ventes et de la marge brute après la conclusion de la transaction avec Aker BioMarine. La perte nette du quatrième trimestre comprend la décomptabilisation des crédits d'impôt de 1,9 million de dollars, un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,7 million de dollars et une dépréciation des stocks de 0,7 million de dollars.

Résultats financiers de l'exercice

- Les produits ont atteint 27,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comparativement à 46,9 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.
- Le bénéfice net a été de 20,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, contre 9,6 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 2,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comparativement à un BAIIA ajusté¹ de 4,1 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.

L'augmentation de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de l'exercice est principalement attribuable à la baisse des ventes et de la marge brute après la conclusion de la transaction avec Aker BioMarine. Le bénéfice net de l'exercice comprend un profit sur vente d'actifs de 23,7 millions de dollars, un profit de 8,8 millions de dollars sur la perte de

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

contrôle d'une filiale, le renversement de crédits d'impôt de 1,9 million de dollars, un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,6 million de dollars et une dépréciation des stocks de 2,4 millions de dollars.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017)

Résultats financiers du quatrième trimestre

- Les produits consolidés ont totalisé 7,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018, comparativement à 11,8 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte nette a été de 4,8 millions de dollars pour le trimestre, contre 2,3 millions de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 1,8 million de dollars pour le trimestre, comparativement à 1,2 million de dollars pour la période de quatre mois terminée le 31 mars 2017.

Le quatrième trimestre terminé le 31 mars 2018 n'inclut aucun résultat financier d'Acasti.

Résultats financiers de l'exercice

- Les produits consolidés ont totalisé 27,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comparativement à 46,8 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.
- Le bénéfice net a été de 9,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comparativement à 0,9 million de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ a été de 12,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, comparativement à 3,7 millions de dollars pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017.

Sur une base consolidée, jusqu'à la perte de contrôle le 27 décembre 2017, les résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2018 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 9,7 millions de dollars et une perte nette de 12,5 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et développement. Pour la période de treize mois terminée le 31 mars 2017, Acasti a comptabilisé une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 7,8 millions de dollars et une perte nette de 11,2 millions de dollars.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris un montant de 2,4 millions de dollars de placements à court terme réservés, s'élevaient à 26,7 millions de dollars au 31 mars 2018.

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS» et «Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS» ci-après.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise une mesure financière ajustée, le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA), appelée perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsque la Société ou le secteur est en situation de perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est issue directement des états financiers de la Société et est présentée de manière uniforme. La Société utilise cette mesure afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Cette mesure aide également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté (ou la perte d'exploitation non conforme aux IFRS en situation de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au résultat net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et les pertes de valeurs et la dépense d'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers et le recouvrement d'impôt sur le résultat. D'autres éléments tels que la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés et perte sur vente d'une participation disponible à la vente, le règlement de redevances, le profit net sur vente des actifs provenant des activités liées à l'huile de krill, les frais légaux liés au règlement de redevances, le profit sur perte de contrôle d'une filiale, les crédits d'impôt recouvrables des années précédentes, le renversement des crédits d'impôt des années précédentes et les frais d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 5 juin 2018, à 17 h (HNE) pour parler de ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Date : Mardi 5 juin 2018

Heure : 17 h (HNE)

Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct incluant une présentation des résultats sera accessible à <http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

Un enregistrement pourra être écouté deux heures après la conférence et jusqu'au 5 juillet 2018. Pour ce faire, composez le 1 416 621-4642 ou le 1 800 585-8367 (sans frais), puis entrez le numéro de la conférence : 2993468. De plus, la téléconférence et la présentation afférente seront immédiatement accessibles dans la section *Investisseurs* du site Web de Neptune, sous l'onglet *Événements et présentations*.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société de produits de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée dans l'industrie. La Société formule et fournit des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plateforme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Neptune vend également de l'huile de krill de première qualité directement aux consommateurs, en ligne au www.oceano3.com. La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour développer des extractions et des formulations uniques dans des segments à fort potentiel de croissance, comme ceux des produits à base de cannabinoïdes destinés au marché médical et du bien-être.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend à », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la Mise en garde concernant l'information prospective figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C. Form 40-F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, au www.sedar.com, sur EDGAR, au www.sec.gov/edgar.shtml, et dans la section investisseurs du site Web de Neptune, au www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs ci-inclus sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle et à la rubrique Risques et incertitudes du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes-ressources

Neptune Solutions Bien-être

Mario Paradis

V-P et chef de la direction financière

Neptune 1 450 687-2262, poste 236

m.paradis@neptunecorp.com

Relations avec les investisseurs (États-Unis)

Jody Burfening

LHA

1 212 838-3777

jburfening@lhai.com

Relations avec les investisseurs (Canada)

Pierre Boucher

MaisonBrison

1 514 731-0000

pierre@maisonbrison.com

Rapprochement de la perte nette et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 mars 2018

	Nutraceutique	Cannabis	Total
	\$	\$	\$
Total des produits	7 005	–	7 005
Marge brute	1 458	–	1 458
Charges de recherche et de développement	(54)	(1 836)	(1 890)
Crédits d'impôt de recherche et de développement et subventions	(1 898)	–	(1 898)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 673)	–	(3 673)
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	(21)	–	(21)
Perte provenant des opérations	(4 188)	(1 836)	(6 024)
Charges financières nettes	(408)	–	(408)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	1 680	–	1 680
Perte nette	(2 916)	(1 836)	(4 752)
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹			
Perte nette	(2 916)	(1 836)	(4 752)
Ajuster (déduire):			
Amortissement et dépréciation	238	530	768
Charges financières	107	–	107
Produits financiers	(81)	–	(81)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés et perte sur vente d'une participation disponible à la vente	382	–	382
Rémunération à base d'actions	656	186	842
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1 680)	–	(1 680)
Dépréciation des stocks	658	–	658
Profit net sur vente d'actifs	21	–	21
Renversement de crédits d'impôt d'années précédentes	1 933	–	1 933
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(682)	(1 120)	(1 802)

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

Rapprochement du bénéfice net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de quatre mois terminée le 31 mars 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 829	–	–	11 829
Marge brute	3 238	–	–	3 238
Charges de recherche et de développement	(664)	(2 136)	774	(2 026)
Crédits d'impôt de recherche et de développement et subventions	2 059	152	–	2 211
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 306)	(1 305)	–	(4 611)
Autre produit - provenant du règlement de redevances	2 185	–	–	2 185
Bénéfice (perte) provenant des opérations	3 512	(3 289)	774	997
Charges financières nettes	(822)	(207)	5	(1 024)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(2 400)	129	–	(2 271)
Bénéfice net (perte nette)	290	(3 367)	779	(2 298)
Calcul du BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Bénéfice net (perte nette)	290	(3 367)	779	(2 298)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 207	894	(774)	1 327
Charges financières	873	67	–	940
Produits financiers	(30)	(9)	–	(39)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés	(21)	149	(5)	123
Rémunération à base d'actions	356	245	–	601
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2 400	(129)	–	2 271
Crédits d'impôt recouvrables d'années précédentes	(1 967)	–	–	(1 967)
Règlement de redevances	(2 185)	–	–	(2 185)
BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	923	(2 150)	–	(1 227)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement du bénéfice net (perte nette) et de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2018

	Nutraceutique	Cannabis	Cardiovasculaire ⁱ⁾	Éliminations intersectorielles	Total
	\$		\$	\$	\$
Total des produits	27 646	–	–	–	27 646
Marge brute	6 324	–	–	–	6 324
Charges de recherche et de développement	(896)	(3 566)	(9 676)	1 742	(12 396)
Crédits d'impôt de recherche et de développement et subventions	(1 836)	–	84	–	(1 752)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(11 947)	–	(2 761)	–	(14 708)
Autre produit – profit net sur vente d'actifs	23 702	–	–	–	23 702
Bénéfice (perte) provenant des opérations	15 347	(3 566)	(12 353)	1 742	1 170
Profit sur perte de contrôle de la filiale Acasti	8 784	–	–	–	8 784
Charges financières nettes	(2 127)	–	(121)	(7)	(2 255)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	1 640	–	–	–	1 640
Bénéfice net (perte nette)	23 644	(3 566)	(12 474)	1 735	9 339
Total des actifs ⁱⁱ⁾	51 057	40 954	6 586	–	98 597
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	26 697	–	–	–	26 697
Fonds de roulement ²	27 406	(994)	–	–	26 412
Calcul de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹					
Bénéfice net (perte nette)	23 644	(3 566)	(12 474)	1 735	9 339
Ajuster (déduire):					
Amortissement et dépréciation	2 225	1 054	2 005	(1 742)	3 542
Charges financières	2 091	–	355	–	2 446
Produits financiers	(189)	–	(38)	–	(227)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés et perte sur vente d'une participation disponible à la vente	225	–	(196)	7	36
Rémunération à base d'actions	1 371	252	661	–	2 284
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(1 640)	–	–	–	(1 640)
Dépréciation des stocks	2 377	–	–	–	2 377
Profit sur perte de contrôle de la filiale Acasti	(8 784)	–	–	–	(8 784)
Profit net sur vente d'actifs	(23 702)	–	–	–	(23 702)
Frais légaux liés au règlement de redevances	90	–	–	–	90
Renversement de crédits d'impôt d'années précédentes	1 933	–	–	–	1 933
Perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹	(359)	(2 260)	(9 687)	–	(12 306)

i) Résultat d'exploitation pour la période débutant le 1^{er} avril 2017 jusqu'au 27 décembre 2017.

ii) Les actifs du secteur à présenter pour le secteur cardiovasculaire au 31 mars 2018 consistent en l'investissement dans Acasti.

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Rapprochement du bénéfice net (perte nette) et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹

(en milliers de dollars)

Période de treize mois terminée le 31 mars 2017

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	46 922	8	(112)	46 818
Marge brute	12 793	8	1	12 802
Charges de recherche et de développement	(1 774)	(7 991)	2 516	(7 249)
Crédits d'impôt de recherche et de développement et subventions	2 078	330	–	2 408
Frais de vente, généraux et charges administratives	(13 504)	(3 557)	–	(17 061)
Autre revenu – règlement de redevances	15 302	–	–	15 302
Bénéfice (perte) provenant des opérations	14 895	(11 210)	2 517	6 202
Charges financières nettes	(2 804)	(167)	2	(2 969)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(2 483)	129	–	(2 354)
Bénéfice net (perte nette)	9 608	(11 248)	2 519	879
Total des actifs	98 164	25 454	(12 398)	111 220
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	8 775	9 772	–	18 547
Fonds de roulement ²	17 549	8 050	1	25 600
Calcul du BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Bénéfice net (perte nette)	9 608	(11 248)	2 519	879
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	3 596	2 737	(2 516)	3 817
Charges financières	2 623	238	(89)	2 772
Produits financiers	(31)	(124)	89	(66)
Variation de la juste valeur des actifs et passifs dérivés	212	53	(2)	263
Rémunération à base d'actions	1 340	675	–	2 015
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2 483	(129)	–	2 354
Crédits d'impôt recouvrables d'années précédentes	(1 967)	–	–	(1 967)
Règlement de redevances	(15 302)	–	–	(15 302)
Frais légaux liés au règlement de redevances	1 501	–	–	1 501
Frais d'acquisition	39	–	–	39
BAIIA ajusté¹ (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	4 102	(7 798)	1	(3 695)

¹ Voir la section «Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.